

# Fiche Repères Surendettement

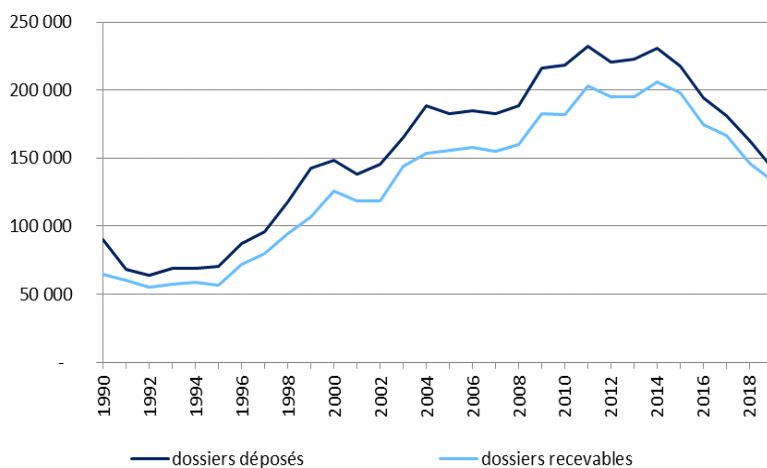
## Le surendettement en France

Entre fin 2011 et fin 2019, 1 805 911 dossiers de surendettement ont été déposés à la Banque de France, soit une moyenne de 200 657 par an ; 1 618 429 dossiers ont été acceptés.

Au cours de la période 2011-2019, **les situations de surendettement traitées par les commissions se caractérisent par une hausse de l'endettement immobilier** et une réduction significative de l'endettement à la consommation.

La situation de **surendettement** est caractérisée par l'impossibilité pour le débiteur de bonne foi de faire face à l'ensemble de ses dettes non professionnelles exigibles et à échoir. Les commissions de surendettement sont gérées par la **Banque de France**.

## Évolution du nombre de dossiers de surendettement



Source : Banque de France

En 2019, près de 143 000 dossiers de surendettement ont été déposés auprès de la Banque de France. Par rapport à 2018, cela représente une baisse de 12,2 %. En 10 ans, le nombre de dossiers déposés annuellement a baissé de 34,4 % et le nombre de dossiers jugés recevables a parallèlement reculé de 26,5 %.

## Montant total des dettes (en milliards d'euros)

	2017	2018	2019
<b>Total</b>	<b>7,2</b>	<b>6,6</b>	<b>6,1</b>
Dont dettes financières	5,4	4,9	4,4
Dont charges courantes	0,5	0,4	0,4
Dont dettes logement	0,4	0,4	0,4
Dont Autres dettes	0,9	0,9	0,8

Source : Banque de France, Le surendettement des ménages. Enquête typologique 2019, janvier 2020.

L'endettement global des surendettés est de 6,1 milliards d'euros en 2019, en diminution de plus de 8 % par rapport à 2018. **Les dettes financières représentent 72 % du total** (les dettes de logement concernent les impayés de loyers, de frais de copropriété, etc.) Les dettes pour l'achat de logements sont des dettes financières.

## Nature des dettes (2019)

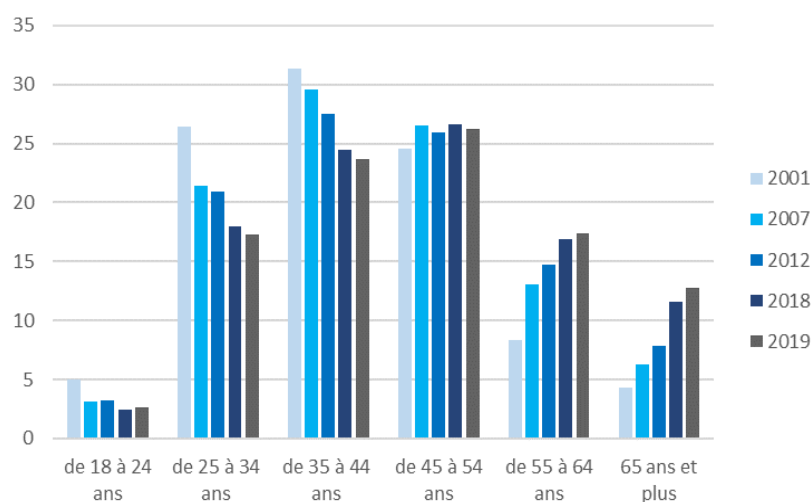
Sur les dossiers jugés recevables	Part des dossiers concernés par...
... des dettes financières	84,1 %
dont crédit immobilier	14,3 %
dont crédit à la consommation	75,3 %
dont crédits renouvelables	62,2 %
dont découverts et dépassements	44,7 %
... des dettes de charges courantes	80,9 %

Les **dettes de charges courantes** se composent des dettes de logement (loyers et charges locatives) ou afférentes au logement (électricité, gaz, chauffage, eau...), de communication (téléphone, Internet...), de transport, d'assurance, de santé, d'éducation et de dettes fiscales.

Source : Banque de France, *Le surendettement des ménages. Enquête typologique 2019, janvier 2020.*

## Évolution de l'âge des personnes surendettées

En % du nombre de personnes



Source : Banque de France, *Le surendettement des ménages. Enquête typologique 2019, janvier 2020.*

Plus de la moitié des personnes surendettées ont entre 35 et 54 ans. Mais depuis une dizaine d'années, le vieillissement de la population surendettée se confirme. Dans 30,2 % des cas, les surendettés sont âgés de 55 ans et plus. **Dans 12,8 % des cas, ils ont 65 ans et plus.**

## Aller plus loin

### La finance pour tous :

Prévenir le surendettement :

<https://www.lafinancepourtous.com/pratique/credit/surendettement/prevention-du-surendettement/>

Réforme surendettement :

<https://www.lafinancepourtous.com/pratique/credit/surendettement/surendettement-ce-qui-a-change-avec-la-loi-lagarde-et-les-reformes-suivantes/>

### Banque de France :

- Dossier de surendettement : <https://particuliers.banque-france.fr/surendettement/le-dossier-de-surendettement>
- Statistiques surendettement : <https://particuliers.banque-france.fr/surendettement/chiffres-cles-et-bilan-national>
- Enquête typologique 2019 : [https://particuliers.banque-france.fr/sites/default/files/media/2020/02/06/suren2019\\_web\\_0.pdf](https://particuliers.banque-france.fr/sites/default/files/media/2020/02/06/suren2019_web_0.pdf)